

# Appel à Manifestation d'Intérêt

## « Territoires engagés pour mon environnement, ma santé »



## Mission biodiversité urbaine et santé

### « Action – Retour d'Expérience »

Ville de Lyon



Favoriser la nature en ville tout en limitant les expositions  
aux agents biologiques pathogènes, allergisants et toxiques

Source: Ecologie Urbaine, Santé Environnement

## 1. La collectivité

**Nom:** Ville de LYON

**Adresse:** Direction de l'Ecologie Urbaine, 60 rue de Sèze, 69006, LYON

**Type de collectivité ou territoire (cocher la ou les réponses) :** Commune

**Site internet:** [www.lyon.fr](http://www.lyon.fr) (cadre de vie)

**Réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn ...)** : <https://twitter.com/villedelyon?lang=fr>

**Courriel de contact de votre collectivité :** [florence.pradier@mairie-lyon.fr](mailto:florence.pradier@mairie-lyon.fr)

**Engagement dans une dynamique en santé-environnement (Ville OMS, Agenda21, CLS...)** :  
Contrat Local de Santé 2015-2019

**Typologie de territoire :** Territoire urbain (quartier politique de la ville, agglomération, métropole...)

**Population (nombre) de votre collectivité ou territoire :** 515 695 hab.

## 2. Présentation de l'action en santé-environnement

### Titre : Mission biodiversité urbaine et santé

#### Contexte :

Lyon est caractérisé par les deux cours d'eau (Rhône, Saône), le port Edouard Herriot, les voies ferroviaires et routières qui le connectent avec l'extérieur. Ces spécificités constituent un carrefour d'échanges qui peut favoriser l'introduction d'espèces sauvages et invasives. Les modifications des écosystèmes urbains (par l'homme et par le changement climatique) peuvent aussi jouer un rôle important dans le développement de ces espèces. À Lyon, les principales espèces répertoriées sont : le ragondin, la fouine, le moustique tigre, l'ambrosie, la renouée du Japon, les cyanobactéries, ...

Le développement de la nature en ville doit prendre en compte le volet sanitaire car les certaines espèces (faune et flore) sont un nouvel enjeu pour la gestion de l'environnement dans notre commune et peuvent constituer un risque environnemental et sanitaire. Le concept « One Health » promeut d'ailleurs une approche intégrée, systémique et unifiée de la santé publique, animale et environnementale : il vise notamment à mieux affronter les maladies émergentes.

#### Description/objectifs de l'action en santé-environnement :

Aborder la biodiversité urbaine sous un angle pluridisciplinaire dont le volet santé publique et environnementale :

- Comprendre comment les paysages urbains favorisent ou limitent la propagation des espèces invasives et nuisibles;
- Analyser les impacts sanitaires potentiels de la végétalisation/renaturation des espaces publics (espèces allergisantes; toxiques, ...);
- Prendre en compte les interactions entre l'agent pathogène, le vecteur, l'hôte vertébré et les interrelations entre ce système tripartite et son environnement.

#### Résultats attendus ou observés de l'action :

Co-construire des recommandations en termes de prévention et de communication pour favoriser la nature en ville tout en limitant les expositions aux agents biologiques pathogènes, allergisants et toxiques dans les espaces publics urbains. En cours

#### Populations "cibles" de l'action :

Professionnels de l'aménagement des espaces verts et usagers :

- renforcer la prise en compte des critères sanitaires dans la conception des parcs urbains
- adapter les modalités d'aménagement et les modes de gestion des espaces verts publics : information ciblée aux professionnels et usagers
- Délivrer une information ciblée aux usagers fréquentent les parcs urbains

#### Facteurs de réussite de l'action :

Groupes de travail transversaux avec implication active de la communauté scientifique, des gestionnaires des espaces publics urbains et des professionnels de la santé;

Bonne connaissance du terrain (temps dégagé pour la lecture de paysage, le suivi météo...);

Cadre de fonctionnement formalisé : partenariat approuvé par délibération pour les collectivités et par convention pour les autres partenaires.

**Temps de mise en œuvre de l'action (montage et lancement) :** plus de 1 an

**Année de mise en œuvre de l'action :** 2017

**Dispositif d'évaluation de votre action:** Oui

**Modalités et le cas échéant, les résultats de l'évaluation de l'action :**

- Indicateurs de réalisation (nombre, type de personnes reçues, nombre d'entretiens, nombre d'orientations);

- Indicateurs de résultats (% qui ont amélioré leur connaissance, changé de comportement, nombre de personnes en entretien d'écoute...)

**Thématique(s) :**

- Aménagement, urbanisme, transport/mobilités
- Biodiversité, nature en ville
- Changement climatique
- Etat des lieux, diagnostic
- Intégrer la SE dans l'action publique (fonctionnement, transversalité), stratégie en SE
- Risques émergents (perturbateurs endocriniens, nanomatériaux, vecteurs...)

**Mots-clefs :** biodiversité urbaine, nature en ville, espèce envahissante, allergisante, vecteur, zoonose, pathogène, espace vert, one Health, gestion

### 3. Montage

**Gouvernance :**

Groupes de travail techniques et scientifiques partenariaux et conventions de partenariat  
Comité de pilotage validant la méthodologie, le protocole et le planning des interventions de terrain, l'exploitation des données et la communication des résultats.

**Partenaire(s) privé(s) :**

ISARA, école d'ingénieur

**Partenaire(s) public(s) :**

ARS, Métropole de Lyon, VetagroSup, INRA, Université Lyon I et Lyon II, Hôpital Croix-Rousse (HCL),  
Direction des Espaces Verts et Direction de l'Ecologie Urbaine de la Ville de Lyon

**Autres partenaires, y compris internationaux :**

ANSES (appel à projets du laboratoire de la rage et de la faune sauvage)

**Partenaire(s) financier(s) :**

Métropole, ARS, Ville de Lyon

-----  
A retrouver sur le site : [territoire-environnement-sante.fr](http://territoire-environnement-sante.fr)



*Edition : Cerema pour le compte des ministères de la Transition écologique et solidaire et le Ministère des Solidarités et de la Santé.*

 **Cerema**, *l'expertise publique pour la transition écologique et la cohésion des territoires.*